



## Séance ordinaire du Conseil d'établissement

Date : **Lundi 5 octobre 2020**

Heure : **18 h 30 heures**

Lieu : **École du Carrousel – TEAMS**

|                   |                                  |                           |
|-------------------|----------------------------------|---------------------------|
| <b>Présents :</b> | Madame Julie Rinfret, présidente | Madame Lucie Durocher     |
|                   | Madame Katy Parent               | Monsieur Benoit Handfield |
|                   | Monsieur Daniel Brunelle         | Madame Dominique Sévigny  |
|                   | Madame Arianne Gagné             | Madame Huguette Levesque  |
|                   | Madame Marie-Andrée Drolet       | Madame Diane Collin       |
|                   | Madame Marie-Josée Hogue         |                           |
|                   |                                  |                           |

### PROCÈS-VERBAL

#### 1. Organisation

- 1.1. Ouverture de l'assemblée et constatation du Quorum  
Madame Julie Rinfret ouvre l'assemblée à 18 h 36
- 1.2. Nomination d'un secrétaire  
Madame Parent se propose.
- 1.3. Présentation des membres du C.É. 2020-2021 et du fonctionnement du conseil d'établissement
- 1.4. Madame Parent explique les grandes lignes du fonctionnement d'un conseil d'établissement.
- 1.5. Lecture et adoption de l'ordre du jour  
Proposé par Madame Rinfret.  
**Adopté à l'unanimité.**
- 1.6. Lecture et adoption du procès-verbal du 22 juin 2020  
Proposé par Madame Levesque.  
**Adopté à l'unanimité.**
- 1.7. Affaires relatives au procès-verbal du 22 juin 2020  
Aucun suivi particulier.

CÉ-20-10  
001

CÉ-20-10  
002

#### 2. Correspondance

#### 3. Points de décision

- 3.1. Élection au poste de président(e) et vice-président(e) au conseil d'établissement  
Madame Parent explique le mandat du président.  
Madame Rinfret se propose à titre de présidente, Madame Gagné appuie cette proposition.

CÉ-20-10  
003

**Adopté à l'unanimité.**



CÉ-20-10  
004

Monsieur Brunelle se présente à titre de vice-président, Madame Gagné appuie cette proposition.

**Adopté à l'unanimité.**

3.2. Déclaration d'un possible conflit d'intérêt (art. 70)

Un formulaire est à compléter et doit être signé si une personne se retrouve en conflit d'intérêts en lien avec ses tâches et responsabilités au CÉ. Le formulaire sera envoyé par courriel et devra être retourné à la direction.

3.3. Nomination d'un ou d'une représentante de la communauté

Madame Parent présente ce point avec le détail de cette possible nomination. Pour le moment, aucun représentant de la communauté ne siège sur le conseil d'établissement.

3.4. Règles de régie interne à adopter

Les *règles de régie interne* sont présentées. Plusieurs ajouts ou modifications sont proposés. Il est convenu que ce point sera adopté à la prochaine rencontre du CÉ avec les modifications proposées.

Madame Collin propose des modifications de libellés.

3.5. Liste des cahiers d'exercices (approuver)

Madame Parent souhaite faire approuver les nouveaux montants pour les cahiers d'exercices suite à une mise à jour des prix et l'ajout des cahiers d'anglais. Suite à ses modifications, Madame Parent présente aux membres le cas particulier des groupes de 6<sup>e</sup> année qui dépassent les encadrements des frais chargés convenus. Avec un montant de 75 \$, ils respectent toutefois la clause dans les encadrements des frais chargés aux parents qui stipule que :

« Le montant annuel des frais demandés devra se limiter à plus ou moins 70 \$ par élève. Pour des raisons particulières, le CÉ pourrait, après avoir demandé des justifications, permettre un montant plus élevé d'au plus 15 %.

Proposé par Madame Levesque.

CÉ-20-10  
005

**Adopté à l'unanimité.**

**4. Points d'information**

4.1. COVID-19

Mise à jour des dernières informations et du début d'année (changements apportés dans l'école).

4.2. Calendrier des rencontres

La proposition du calendrier convient à tous.

Date des réunions :

- 9 novembre
- 11 janvier 2021
- 8 février 2021
- 15 mars 2021
- 19 avril 2021
- 31 mai 2021
- 14 juin 2021



#### 4.3. Nouvelle gouvernance scolaire (Loi 40)

Madame Parent présente les quelques modifications concernant la *Loi 40* qui modifient quelque peu le rôle du conseil d'établissement. Deux documents sont présentés à titre explicatif.

#### 4.4. Normes et modalités

Les *normes et modalités* par niveau seront déposées dès demain matin sur le site de l'école suite à cette rencontre.

#### 4.5. Rapport annuel : évaluation du plan de lutte et du projet éducatif

L'évaluation et l'adoption du projet éducatif et du plan de lutte se feront lors de la rencontre du 9 novembre. Le processus doit-être complété avant le 30 novembre.

#### 4.6. Activités complémentaires et sorties culturelles

Nous sommes en attente pour le moment, compte-tenu de la situation de COVID que nous connaissons et des restrictions que cela requiert.

#### 4.7. Ergothérapie-suivi

Nous aurons les montants requis pour offrir des séances aux élèves du préscolaire et des classes EHDAA à l'aide des mesures du ministère. Le coût sera d'environ 4 000 \$.

#### 4.8. Projet d'embellissement de la cour d'école

Nous commençons à réfléchir à la phase 3. Nous verrons ce qui est possible de faire cette année. Les travaux prévus à la phase 2 ont tous été complétés (cabanon 4 369,05 \$ et lignage 4 938,18 \$), quelques achats de matériel (un montant prévu d'environ 2 000 \$ reste à venir). Les dépenses liées au projet sont payées avec le *fonds à destination spéciale*.

#### 4.9. FDS

Le montant exact reste à venir suite aux dépenses réalisées cet été avec le projet de la cour d'école. Certains montants tels que la *bourse Métro, Croque-Santé* (1 000 \$) sont des montants dédiés à des projets.

#### 4.10. Parole au président

Madame Rinfret n'a rien à ajouter.

#### 4.11. Parole au représentant du comité de parents

Madame Rinfret n'a rien à ajouter.

#### 4.12. Parole aux enseignants

Madame Sévigny souligne que la vie à l'école est assez ordinaire, les élèves respectent bien les règles mais on sent *la bulle*, les enseignants travaillent forts avec les élèves. Monsieur Handfield aborde le sujet des seuils minimaux et qu'il faut s'habituer à être plus souvent assis. Il ajoute qu'il y a de la bienveillance mais que des irritants demeurent. Il ajoute que les enseignants préfèrent être à l'école avec les élèves même si c'est essoufflant. Il faut être résilient. Madame Durocher, quant à elle, ajoute que les défis sont différents entre les petits et les grands nécessitant une adaptation mais que tous pédalent fort.



4.13. Parole aux membres

Monsieur Brunelle pose une question concernant l'Halloween et les activités qui pourront avoir lieu.

Madame Gagné pose une question concernant le COVID et le port du couvre-visage.

4.14. Parole au représentant du service de garde

Madame Levesque, technicienne au SDG, parle de l'augmentation des dîneurs (113 comparativement à 78 l'an dernier). Elle nomme que malgré l'année particulière que nous vivons, son équipe démontre débrouillardise, adaptation et ce, malgré les bulles, les mesures d'hygiène et la pénurie de personnel. Elle ajoute qu'il y a une baisse de la clientèle au SDG (184 prévue en mai, mais 154 en septembre) sans doute causée par le télétravail. Elle donne des précisions concernant le nouveau traiteur « Les petits chefs » et la cohabitation des locaux dans l'école causée par les restrictions. Elle est très reconnaissante envers le dévouement de son équipe.

4.15. Parole à la représentante du personnel de soutien

Rien à ajouter.

4.16. Parole à la direction

Madame Parent souligne la journée mondiale des enseignants et leur lève son chapeau, surtout dans les circonstances actuelles.

**5. Parole au public.**

Aucune demande ou commentaire.

**6. Divers**

Aucun autre sujet n'est ajouté.

**7. Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 20 h 37 par Madame Rinfret.

---

*Signature de la direction*

---

*Date*

---

*Signature de la présidente*

---

*Date*